

@cni59-non commercial



Communiqué  
de presse

Mardi soir Elisabeth Borne a annoncé la décision du gouvernement de passer en force une nouvelle réforme des retraites. Celle-ci impose un recul de l'âge de départ de deux ans, à 64 ans et accélère l'augmentation de la durée de cotisation. Ces mesures seront applicables dès septembre 2023 pour l'âge de départ, et dès 2027 pour la durée de cotisation de 43 annuités.

**La CNL s'oppose farouchement à ce projet qui va précariser la vie de millions d'habitant-es.**

Il intervient au moment même où la croissance de l'espérance de vie se réduit, particulièrement pour les salariés aux plus bas salaires confrontés à la pénibilité du travail : ainsi 1/3 des ouvriers et un 1/4 des employés sont déjà en incapacité la première année de leur retraite. Le texte contient certes le point positif de l'augmentation de la pension minimale de 100 euros par mois, qui pourrait concerner l'ensemble des retraités et permettre à un salarié au Smic d'avoir une pension égale à 85 % du Smic.

Mais cette pension est conditionnée au fait d'avoir fait une carrière complète ce qui n'entrave pas la logique de la réforme qui entend pousser une majorité de français-

e à travailler et produire au mépris de toute considération sociale, humaine et écologique.

**La CNL rappelle aussi l'inefficacité de cette réforme « pour sauver les retraites par répartition ».**

A refuser de faire cotiser les revenus financiers au même niveau que les salaires comme le proposent les organisations sociales ; à poursuivre les politiques d'exonérations de cotisations sur les bas salaires et les heures supplémentaires accordées aux employeurs, l'Etat tourne le dos aux principes de solidarité nationale et intergénérationnelle.

La CNL refuse ce choix gouvernemental d'une société à plusieurs vitesses qui va encore réduire les droits salariaux, toucher de plein fouet et fragiliser des millions d'habitant-es, dont le pouvoir d'achat a déjà été réduit par l'augmentation des loyers et l'explosion des factures énergétiques, paupériser les personnes âgées et hypothéquer l'avenir des jeunes générations.

La bataille sociale qui s'engage va être déterminante pour notre pays.

**La CNL appelle dès aujourd'hui à s'y engager pleinement. Elle appelle les habitant-es à se mobiliser massivement le 19 janvier au côté des syndicats.**

Ensemble pour préserver le droit à la retraite à 60 ans à taux plein !

Lieux de RDV et horaires:

-DUNKERQUE 14H30 PLACE DE  
LA GARE

-CAMBRAI 10H GRAND PLACE

-DOUAI 10H PLACE D'ARMES

-MAUBEUGE 10H PLACE VAUBAN

-VALENCIENNES 10H PLACE  
D'ARMES

-LILLE 14h30 PORTE DE  
PARIS

-CALAIS 9H30 PLACE D'ARMES

-ARRAS 9H30 PLACE DE LA  
GARE

Montreuil/Lille, le 12 janvier.

## Contact presse

Fabien Podsiadlo-Régnier,  
Président Fédéral

contact@cnl59.fr – 03 20 07 09 58

Retrouvez toute l'actualité de la CNL sur notre site Internet : [cnl59.fr](http://cnl59.fr)